

PARC DE LA VILLETTÉ 2

Echelle 1:4000 Equidistance 2.5m

Carte de course d'orientation N° 2017-D75-38
Cartographes : Anne Coniel, Hervé QUINQUENEL (ISSProm 2019)
Mise à jour ISSProm 2019 : juillet 2021 Surface : 1 km²
Distribution : RAID ORIENTATION PARIS - www.raid-o-paris.org
La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent.
Une autorisation doit être demandée aux propriétaires des terrains.
Autorisation d'accès : Parc de la Villette
Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.
© 2021 FFCO - RAID ORIENTATION PARIS



LIQUE D'ÎLE-DE-FRANCE
COURSE D'ORIENTATION

LEGENDE (ISSProm2019)	
—	Courbe de niveau maîtresse, secondaire, intermédiaire
—	Abrupt de terre, talus
—	Petite levée de terre
—	Ravin, Tranchée
—	Petit ravin
—	Butte • Butte allongée • Trou • Petite dépression
—	Terrain accidenté
—	Élément particulier du relief
—	Faïence infranchissable/franchissable
—	Trou rocheux ou grotte
—	Trou rocheux + gros bloc rocheux
—	Sol pierreux
—	Terrain sablonneux découvert
—	Altérité rocheux
—	Trou d'eau
—	Source
—	Marais
—	Petit cours d'eau franchissable
—	Cours d'eau saisonnier
—	Etendue d'eau infranchissable + infranchissable
—	Marais infranchissable
—	Marais peu visible
—	Élément hydraulique particulier
—	Puits / Fontaine / Source
—	Végétation infranchissable, course très raide / lente
—	Végétation, marche, bonne visibilité
—	Terrain découvert / Encombré
—	Terrain découvert arbres dispersés
—	Terrain découvert enclos avec arbres dispersés
—	Végétation, course lente dans une direction
—	Gros arbre
—	Arbre ou buisson remarquable
—	Haie infranchissable/franchissable
—	Elément particulier de végétation
—	Terrain culti
—	Vignes ou similaire
—	Verger
—	Verger (Terrain découvert enclos)
—	Limite franche de culture
—	Limite franche de végétation
—	Zone pavé, (traffic léger)
—	Zone pavé, asphalte, (traffic important)
—	Chemin pavé, 1,4 m, 2 m, 3,3 m, 4m
—	Zone pavé, structure multi-niveaux, traffic léger + traffic important
—	Zone pavé, (arbres dispersés), traffic léger + traffic important
—	Chemin non pavé, 1,4 m, 2 m, 3,3 m, 4m
—	Sentier non pavé - Trace - Trace étroite ou Layon
—	voie de chemin de fer - Zone interdite d'accès
—	Tramway
—	Ligne électrique, téléski
—	Ligne à haute tension (Pôône important)
—	Mur et mur de soutènement franchissable
—	Mur infranchissable
—	Culture franchissable
—	Culture infranchissable
—	Pont
—	Passage souterrain, tunnel
—	Escalier, 1,6 m
—	Escalier, 2,8 m
—	Escalier, 4 m
—	Poteau, pôle
—	Tour de grande hauteur
—	Petite tour
—	Borne, mémorial
—	Mangeoire
—	Conduite franchissable
—	Conduite infranchissable
—	Elément important dû à l'homme - cercle + X
—	Bâtiment
—	Passage couvert
—	Bâtiment (Minimum)
—	Point de passage
—	Zone interdite d'accès
—	Ligne du Nord magnétique Noir ou Bleu

